

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

E X T R A I T du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

**L'an DEUX MILLE SEIZE et le 29 NOVEMBRE à 18 heures 30,
le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 23
NOVEMBRE 2016, s'est réuni en séance publique dans la salle
du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Madame
Elisabeth BONJEAN, Maire.**

ETAIENT PRESENTS : Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - M. Jean-Pierre LALANNE - M. Serge BALAO - M. Francis PEDARRIOSSE - Mme Axelle VERDIERE-BARGAOUÏ, Adjoints - Mme Dominique DUDOUS - M. le Dr Philippe DUCHESNE - Mme Régine LAGOUARDETTE - M. Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Valériane ALEXANDRE - Marianne BERQUE-MANSAS - M. Bruno CASSEN - Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU - M. Bernard DUPOUY - Mme Nicole COUTANT - M. Jesus SIMON - Mme France POUDEX - M. Eric DARRIERE - Mme Sarah DOURTHE - M. Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Grégory RENDE - Mme Nadine PEYRIN

ABSENTS ET EXCUSES : M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Marie-Josée HENRARD (à partir de 19 h 15) - Mme Viviane LOUME-SEIXO (jusqu'à 18 h 41) - Mme Laure FAUDEMÉR - M. Bruno JANOT - M. Alexis ARRAS - M. Pascal DAGES -

POUVOIRS :

M. le Dr Stéphane MAUCLAIR donne pouvoir à Mme Elisabeth BONJEAN

Mme Marie-Josée HENRARD donne pouvoir à M. Jean-Pierre LALANNE (à partir de 19 h 15 - absente pour le vote de la délibération n°14)

Mme Viviane LOUME-SEIXO donne pouvoir à Mme Christine BASLY-LAPEGUE (jusqu'à 18 h 41 - présente pour le vote de la commission n°5 Délibération n° 1)

Mme Laure FAUDEMÉR donne pouvoir à Mme Dominique DUDOUS

M. Bruno JANOT donne pouvoir à M. Bruno CASSEN

M. Alexis ARRAS donne pouvoir à M. Francis PEDARRIOSSE

M. Pascal DAGES donne pouvoir à M. Julien DUBOIS

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bruno CASSEN

OBJET : COMMISSIONS MUNICIPALES : MODIFICATION DE LA COMPOSITION

En application du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L. 2121-22, le Conseil Municipal dispose de la faculté d'organiser ses travaux au sein de Commissions spécialisées chargées d'étudier les questions soumises au Conseil.

Par délibération en date du 10 avril 2014, le Conseil Municipal a fixé à 10 le nombre de commissions et à 10 le nombre de membres de chacune d'elles à la représentation proportionnelle soit :

- 7 membres issus de la liste majoritaire « Dax, encore et mieux »
- 2 de la liste « Dax pour tous »
- et 1 de la liste « Rassemblement Bleu Marine pour Dax ».

Madame le Maire est présidente de droit des commissions et elle peut déléguer cette présidence à un adjoint.

En raison des changements intervenus dans le Conseil Municipal, il y a lieu de modifier la dénomination et la composition des commissions par un vote à bulletin secret, étant précisé que l'assemblée peut décider, à l'unanimité, de procéder à ce scrutin par un vote à main levée.

**SUR PROPOSITION DE MADAME LE MAIRE
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

DECIDE de procéder à ce scrutin par un vote à main levée,

DENOMME les commissions municipales comme suit :

- 1 – Culture et Communication
- 2 – Développement social et politique de la Ville
- 3 – Budget et Finances
- 4 – Education, activités périscolaires, jeunesse
- 5 – Aménagement urbain, Foncier, Habitat, Voirie
- 6 – Vie associative et sport
- 7 – Sécurité et accessibilité des bâtiments communaux et cadre de vie
- 8 – Services à la Population, services publics et proximité
- 9 – Développement durable, Agenda 21, environnement, régie des eaux
- 10 – Commerce, Artisanat, Tourisme, Thermalisme,

DESIGNE les membres pour chacune des Commissions à la représentation proportionnelle comme suit :

- 1 : Culture et Communication
- Stéphane MAUCLAIR
 - Valériane ALEXANDRE
 - Nicole COUTANT
 - Dominique DUDOUS
 - Bruno JANOT
 - Géraldine MADOUNARI
 - Isabelle RABAUD-FAVEREAU
 - Pascal DAGES
 - Eric DARRIERE
 - Nadine PEYRIN

- 2 : Développement social et politique de la Ville
- Christine BASLY-LAPEGUE
 - Régine LAGOUARDETTE
 - Béatrice BADETS
 - Philippe DUCHESNE
 - Laure FAUDEMÉR
 - Géraldine MADOUNARI
 - Jésus SIMON
 - Marie-Constance BERTHELON
 - Sarah DOURTHE
 - Nadine PEYRIN

- 3 – Budget et Finances
- André DROUIN
 - Alexis ARRAS
 - Nicole COUTANT
 - Laure FAUDEMÉR
 - Marie-José HENRARD
 - Vincent NOVO
 - Axelle VERDIÈRE
 - Eric DARRIERE
 - Julien DUBOIS
 - Nadine PEYRIN

4 – Education, activités périscolaires, jeunesse

- Anne SERRE
- Valériane ALEXANDRE
- Béatrice BADETS
- Laure FAUDEMÉR
- Bruno JANOT
- Géraldine MADOUNARI
- Isabelle RABAU-FAVEREAU
- Marie-Constance BERTHELON
- Sarah DOURTHE

5 – Aménagement urbain, Foncier, Habitat, Voirie

- Jean-Pierre LALANNE
- Alexis ARRAS
- Serge BALAO
- Marianne BERQUE-MANSAS
- André DROUIN
- Philippe DUCHESNE
- Régine LAGOUARDETTE
- Julien DUBOIS
- Pascal DAGES

6 – Vie associative et sport

- Marie-José HENRARD
- Béatrice BADETS
- Viviane LOUME-SEIXO
- Bruno CASSEN
- Dominique DUDOUS
- Bruno JANOT
- Vincent NOVO
- France POUDEX
- Eric DARRIERE
- Nadine PEYRIN

7 – Sécurité et accessibilité des bâtiments communaux et cadre de vie

- Serge BALAO
- Valériane ALEXANDRE
- Béatrice BADETS
- Nicole COUTANT
- Bruno CASSEN
- Bruno JANOT
- Vincent NOVO
- Grégory RENDE
- Julien DUBOIS

8 – Services à la Population, services publics et proximité

- Viviane LOUME-SEIXO
- Alexis ARRAS
- Béatrice BADETS
- Nicole COUTANT
- Philippe DUCHESNE
- Marie-José HENRARD
- Vincent NOVO
- Grégory RENDE
- Marie-Constance BERTHELON

9 – Développement durable, Agenda 21, environnement, régie des eaux

- Francis PEDARRIOSSE
- Marianne BERQUE-MANSAS
- Bruno CASSEN
- Laure FAUDEMÉR
- Bruno JANOT
- Jésus SIMON
- Isabelle RABAUD-FAVEREAU
- France POUDENX
- Sarah DOURTHE

10 – Commerce, Artisanat, Tourisme, Thermalisme

- Axelle VERDIÈRE
- Marianne BERQUE MANSAS
- Bruno CASSEN
- Dominique DUDOUS
- Philippe DUCHESNE
- Bernard DUPOUY
- Jésus SIMON
- Pascal DAGES
- Grégory RENDE
- Nadine PEYRIN

Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20161129-1-DE

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**

**Elisabeth BONJEAN
Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Grand Dax
Conseillère Régionale Nouvelle-
Aquitaine**

Affichée le : 01 Décembre 2016

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».